

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

25/10/2013

29/10/2013

FO9113 PO314

1. Intitulé du projet

Défrichement du boisement secteur Fontanelle / Campus dans le cadre de la réalisation d'un lotissement commercial et de services.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pâtibonnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DECATHLON SA

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

SARTHE GUILLAUME

RESPONSABLE EXPANSION

RCS / SIRET

3 0 6 1 3 8 9 0 0

Forme juridique SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n° 51 : défrichements soumis à autorisation	le secteur à défricher, d'une superficie de 0,6 ha, fait partie d'un périmètre de permis d'aménager de 23,5 ha sur la commune de Saint-Clément de Rivière.
sous rubrique 1 < 25ha	La demande porte sur l'autorisation de défrichement pour une surface inférieure à 25ha.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La demande de défrichement s'inscrit dans le cadre d'un projet global de lotissement commercial et de services se développant sur un périmètre de 23,5ha et pour une surface de plancher de l'ordre de 35 000m².

Le secteur à défricher, de l'ordre de 0,6ha, doit accueillir en partie un macro-lot en vue de la construction d'une enseigne commerciale.

4.2 Objectifs du projet

Réalisation d'un lotissement commercial et de services sur la Commune de Saint Clément de Rivière au nord de Montpellier.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le permis d'aménager prévoit des travaux d'aménagements des espaces publics (voirie, réseaux, bassins de rétention, espaces verts, aires de stationnements, ...) ainsi que la viabilisation des lots.

Un de ces lots nécessite un défrichement préalable.

Ce défrichement sera réalisé par abattage et arrachage des souches.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le coeur boisé du site sera conservé en l'état.

La réalisation des espaces publics sera l'occasion de paysager fortement l'entrée du site ainsi que les bassins de rétention et les espaces verts afin de conserver le caractère forestier du site.

L'ensemble des espaces publics sera rétrocédé à la commune de Saint-Clément de Rivière qui en assurera la gestion et l'entretien.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Modification du Plan d'Occupation des Sols de la Commune de Saint-Clément de Rivière
- Dossier d'autorisation Loi sur l'Eau
- Autorisation CDAC
- Autorisation de défrichement
- Permis d'Aménager

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie globale du permis d'aménager	23,5 ha
Superficie du secteur à défricher	0,6 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Saint-Clément de Rivière
Lieu-dit Fontanelle / Le Campus
A l'est de la RD 986
A l'Ouest de la RD 127E3

BY 50

Coordonnées géographiques¹ Long. 43° 39' 29" N Lat. 3° 50' 03" E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

- Aménagement des infrastructures (voirie, réseaux, espaces verts, bassins de rétention)
- Terrassement et viabilisation des lots

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est occupé soit par des zones boisées, soit par des terres agricoles.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? **Oui** **Non**

Si oui, intitulé et date d'approbation : Plan d'Occupation des Sols approuvé le 24 septembre 2009
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet : zones applicables au périmètre du permis d'aménager:
 - IINA d : destinée au logement, à l'activité économique et à l'enseignement
 - NC : zone protégée réservée à l'agriculture
 - ND : zone naturelle
 le projet se développe ainsi essentiellement en zone IINAD, la demande d'autorisation de défrichement est située au nord de cette zone.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? **Oui** **Non**

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE des infrastructures routières du département de l'Hérault

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?

Oui Non

dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?

Oui Non

dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?

Oui Non

PPR Incendies feux de forêt approuvé le 30.01.2008

PPR Inondation approuvé le 28.02.2013

si oui, est-il prescrit ou approuvé ?

dans un site ou sur des sols pollués ?

Oui Non

dans une zone de répartition des eaux ?

Oui Non

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?

Oui Non

dans un site inscrit ou classé ?

Oui Non

Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :

Oui Non

Lequel et à quelle distance ?

d'un site Natura 2000 ?

Oui Non

FR 9101392 Le Lez à 3km à l'est 978-2803628230 du site

d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?

Oui Non

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
			Le projet sera raccordé au réseau AEP de la Commune
engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Ressources			
est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il déficitaire en matériaux ?			
Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel			
est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Environ 14 ha de terres agricoles seront urbanisées.</p> <p>Environ 3,5 ha de terres agricoles seront conservées dans le cadre d'une exploitation de proximité (vente sur place).</p> <p>Environ 0,6 ha de boisement doivent être défricher pour accueillir un lot commercial</p>
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>PPR Incendies feux de forêt approuvé le 30.01.2008</p> <p>le coeur du projet est classé en zone de danger "A" (nouvelles constructions interdites).</p> <p>le nord du projet est classé en zone de précaution forte "B1" (constructibles sous conditions)</p> <p>PPR Inondation approuvé le 28.02.2013</p> <p>concerne un ruisseau au centre du projet classé en zone Rn (danger), Rp (précaution) et Z1 (précaution résiduelle)</p>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le lotissement générera du bruit du fait de la création d'un trafic de véhicule moteur.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur est concerné par le classement sonore de l'infrastructure routière RD 986 classé en catégorie 2 (largeur affecté de 250m de part et d'autre de la voie)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Engendre-t-il des émissions lumineuses ?

Les voies et espaces publics seront éclairés par des candélabres permettant de limiter la pollution lumineuse

Est-il concerné par des émissions lumineuses ?

Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?

Pollutions

Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?

Si oui, dans quel milieu ?

Les eaux de rétentions verront leur débit de fuite dirigé dans le ruisseau qui est un des affluent de la Lironde.

Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?

Production d'effluents non dangereux rejetés dans le réseau d'assainissement

**Patrimoine /
Cadre de
vie /
Population**

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?

Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?

Environ 14ha de terres agricoles seront supprimées

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non ^X Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non ^X Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard de ce formulaire et des caractéristiques de la demande d'autorisation de défrichement, nous estimons qu'une étude d'impact n'est pas nécessaire.

L'autorisation de défrichement est une des composantes du Permis d'Aménager, qui, lui, est soumis à une étude d'impact (rubrique n°33 terrain d'assiette d'une superficie supérieur à 10ha).

Par ailleurs l'aménagement du secteur et la création d'espaces verts et de zones de rétention seront l'occasion de paysager de manière qualitative le site.

Ainsi le défrichement souhaité sera largement compensé par la plantation de nouveaux végétaux.

8.1 Annexes obligatoires

Objet

- 1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publiée** ;
- 2 Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
- 3 Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos
- 5 aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à MONTPELLIER

le, 22 OCTOBRE 2013

Signature